

INFOPARENTS

Document d'informations pour les parents des étudiantes et étudiants
du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Ça y est, votre jeune entreprend des études collégiales. C'est tout un changement! Il est donc normal que vous vous posiez différentes questions. Ce document présente les principales différences entre le secondaire et le collégial; le rôle des étudiantes et étudiants, des parents, de l'établissement; les aspects en lien avec la confidentialité, le stress et l'anxiété, ainsi que les services offerts.



TABLE DES MATIÈRES

Les principales différences entre le secondaire et le cégep	2
Qu'en est-il des rôles?	3
Qu'en est-il de la confidentialité?	5
Qu'en est-il du stress et de l'anxiété?	5
Les services offerts	6
La Fondation Cornélius-Brotherton	8
Des ressources	9
Médiagraphie	9

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LE SECONDAIRE ET LE CÉGEP

	Le secondaire	Le cégep
Obligation ou choix	L'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.	Étudier au collégial est un choix personnel.
En cas d'échec	Si un cours est échoué est repris avec succès, la mention d'échec est effacée du bulletin.	Un échec reste inscrit au bulletin malgré une reprise réussie.
Présence en classe	La présence en classe est obligatoire.	La présence en classe est un facteur de réussite. Chaque département dispose d'une politique concernant les absences.
Année scolaire	L'année scolaire de 10 mois est séparée en 3 étapes.	L'année scolaire comporte 2 sessions de 15 semaines de cours et 1 semaine d'évaluation chacune. Certains cours sont offerts l'été.
Horaire et durée des cours	L'horaire est réparti sur un cycle de plus de 5 jours. Les cours ont lieu entre 8 h et 16 h. Ils durent entre de 50 et à 75 minutes.	La plupart des cours ont lieu entre 8 h et 18 h et sont répartis sur un cycle de 5 jours. Leur durée varie de 50 et à 180 minutes. Il y a des périodes libres entre les cours. Certains cours sont offerts en soirée.
Acquisition de la matière	Environ 80 % de la matière est présentée en classe. Le reste est acquis par le travail personnel.	Environ 60 % de la matière est présentée en classe. Le reste est acquis par le travail personnel.
Charge de travail	La charge de travail à la maison est faible.	La charge de travail à la maison est importante (plus de 16 heures par semaine). Elle est déterminée par la pondération de chaque cours (théorie, pratique, travail à la maison).
Évaluation de la langue	Les erreurs en lien avec l'écriture de la langue sont pénalisées seulement dans les productions écrites des cours de français.	Les erreurs en lien avec l'écriture de la langue sont pénalisées dans toutes les matières. Le pourcentage des points qui peuvent être perdus est déterminé par chaque département.
Plateforme de suivi scolaire	Une plateforme de suivi scolaire est mise en place afin que les parents puissent suivre le parcours de leur enfant.	La plateforme Omnivox est accessible par l'étudiante ou l'étudiant seulement. Il est possible d'y retrouver, entre autres, l'environnement Profs-Étudiants (Léa), la messagerie interne (Mio), l'horaire des cours, la grille de cheminement, le centre de paiement, le bulletin d'études collégiales, les relevés d'impôt.

QU'EN EST-IL DES RÔLES?

En tant qu'étudiante ou étudiant

En plus des différences de fonctionnement entre le secondaire et le collégial, l'**autonomie** et la **responsabilisation** de l'étudiante ou de l'étudiant prennent une plus grande place au collégial. Pour favoriser son sentiment d'**efficacité personnelle** et son **autodétermination**, votre jeune devra faire ses propres démarches.

Sentiment d'efficacité personnelle

« Le sentiment d'efficacité personnelle correspond à la perception qu'a un individu de sa capacité à réaliser une tâche donnée dans un contexte donné ET au sentiment que ses actions produiront les résultats escomptés. »
(Gaudreau, 2018)

Autodétermination

L'autodétermination est la « combinaison d'habiletés, de connaissances, de croyances qui rendent une personne capable de s'engager dans une perspective d'avenir, de s'autoréguler et d'avoir des comportements autonomes ». (cité dans Ahehehinnou, 2019)

Ses responsabilités

Votre jeune est responsable de:

- respecter les échéanciers;
- mettre en pratique la nétiquette;
- réviser ses travaux afin de respecter la langue;
- s'assurer de ne pas plagier et de connaître les politiques et les règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles;
- consulter régulièrement la plateforme [Omnivox](#);
- profiter des périodes de vie étudiante et de soutien à la réussite.

De plus, comme l'explique le Cégep de Rimouski (s. d. b), votre jeune est aussi responsable de **s'engager activement** dans ses études, d'**être présent** en classe, de **lire ses plans de cours** et d'apprendre à **communiquer** avec le personnel du Cégep.

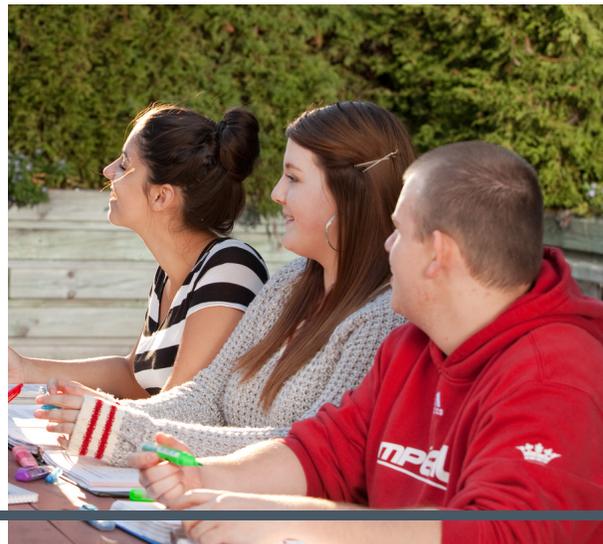
Enfin, être étudiante ou étudiant, ça s'apprend! **Le métier d'étudiante ou d'étudiant** comporte **dix compétences** à développer.

- La gestion du temps
- La concentration
- L'écoute et la prise de notes
- La lecture active
- La mémorisation
- La préparation à un examen
- L'automotivation
- Le travail en équipe
- La réalisation d'exposés oraux
- La réalisation de travaux longs

Des stratégies associées à ces compétences sont présentées dans l'agenda scolaire.

Le passage de votre jeune du secondaire vers le collégial peut être une source de préoccupation. Cela est tout à fait normal. Votre jeune quitte un établissement d'enseignement très encadré pour se diriger vers le cégep, un milieu où elle ou il est considéré comme une **personne responsable de sa réussite dès son entrée**.

Pour bon nombre d'étudiantes et d'étudiants, cette transition se vit positivement. Or, l'entrée au cégep et les premiers pas vers la vie adulte sont des périodes importantes de changements et de questionnements. Votre jeune pourrait être confronté à des difficultés inattendues et vivre des déceptions. « Vous serez peut-être tentés de prendre une décision et [de] passer à l'action à sa place pour faire avancer les choses. [...] Il s'agit là d'un piège très attrayant, mais [...] "peu aidant" en termes de soutien et même néfaste [quant au] développement [...] de [ses] responsabilités » (Cégep de Sorel-Tracy, 2021).



Votre rôle

Votre rôle est différent, mais il demeure indispensable. Votre appui dans le cheminement scolaire de votre fille ou de votre fils est un facteur déterminant de sa **persévérance scolaire**.

Quelques exemples de situations où votre soutien pourrait être pertinent

Orientation et choix de programme d'études : Elle ou il doute de son choix et sa peur de se tromper est une source d'anxiété? Posez-lui des questions sur ses forces, ses désirs, ses intérêts, etc. Ayez une attitude rassurante! Certains étudiantes et étudiants changent de programme d'études en cours de route, d'autres ont plutôt besoin d'explorer différents programmes afin de découvrir ce qui leur correspond davantage. Encouragez votre jeune à consulter le service d'orientation scolaire de son campus.

Situation d'échec : Elle ou il a toujours bien réussi au secondaire, mais se retrouve avec un échec lors de la première session? En discutant, essayez ensemble de comprendre les raisons de l'échec. Encouragez-la ou le à rapidement mettre des moyens en place pour assurer sa réussite.

Surcharge de travail : La quantité de travail semble submerger votre jeune? Suggérez-lui de revoir ses méthodes de travail et d'organisation. Le niveau d'exigence n'est plus le même qu'au secondaire, et certains étudiants et étudiantes sous-estiment le temps et les efforts nécessaires à l'accomplissement d'une tâche. Il importe également de s'attarder à la conciliation travail-étude. En effet, il est recommandé que votre jeune ne travaille pas plus de 15 heures par semaine lorsqu'il étudie à temps plein. Le Cégep fournit plusieurs outils et ressources pour accompagner les étudiantes et les étudiants sur ce point.

En somme, au secondaire, votre jeune n'avait pas vraiment à faire de démarche pour obtenir de l'aide. Au collégial, cette aide existe aussi, mais les étudiantes et étudiants sont responsables de la demander. Prenez connaissance des services offerts et encouragez votre jeune à les consulter. Nous serons là pour l'accueillir et lui apporter le soutien nécessaire.

En tant qu'établissement qui se consacre aux études supérieures, le Cégep de la Gaspésie et des Îles a également des responsabilités envers ses étudiantes et étudiants. En voici une liste sommaire :

- Assurer un enseignement de qualité;
- Offrir des services de soutien;
- Élaborer un plan de la réussite;
- Mettre en place et diffuser des politiques et des règles prévoyant des recours pour les étudiantes et étudiants;
- Assurer le suivi du cheminement de l'admission à la diplomation;
- Assurer la sécurité de tous les étudiantes et étudiants.



QU'EN EST-IL DE LA CONFIDENTIALITÉ?

En tant que parent, il pourrait être tentant de chercher à en apprendre davantage sur le déroulement des études de votre jeune. Ainsi, vous chercherez peut-être à vous informer sur sa présence en cours, ses résultats, sa participation aux services d'aides, etc. Toutefois, le personnel de soutien et le personnel professionnel sont **tenus de respecter la confidentialité des dossiers** des étudiantes et étudiants et ne peuvent vous divulguer des informations sans leur consentement. Même lorsque votre jeune est mineur, les intervenantes et les intervenants vous recommanderont de discuter avec votre elle ou lui plutôt que de vous donner des renseignements. Il est également possible qu'elles ou qu'ils planifient une rencontre avec vous et votre jeune afin de discuter de sa situation.

«Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un cégep ne peut pas fournir à un parent des renseignements nominatifs au sujet d'un étudiant, à moins que ce dernier ne soit mineur. Ceci signifie en clair que, dès que l'étudiant est majeur, le cégep ne peut fournir au parent aucune information : présence ou non du jeune à un cours, statut temps complet ou temps partiel, résultats d'examens, etc.» (Espace Parents, 2021).

QU'EN EST-IL DU STRESS ET DE L'ANXIÉTÉ?

La transition entre le secondaire et le milieu collégial implique de nombreuses nouveautés et des défis. Votre jeune pourrait être stressé durant cette période. Pour en apprendre plus sur la gestion du stress, consultez la présentation [Le stress, comment le gérer?](#).

Toutefois, il est possible que le stress et l'anxiété soient trop grands. Si votre jeune n'est pas en mesure de gérer son stress, il est possible de consulter les ressources psychosociales du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Il existe aussi un programme de prévention universel de l'anxiété (Zenétudes).

Les services adaptés

Les services adaptés ont pour mission de permettre à l'étudiante ou à l'étudiant présentant une limitation fonctionnelle de développer son sens des responsabilités et son autonomie en lui offrant des mesures d'aide adaptées à ses besoins pour favoriser son intégration et la réussite de ses apprentissages.

Pour accéder aux services adaptés, votre jeune doit présenter un diagnostic émis par une ressource professionnelle québécoise de la santé. Votre jeune peut également faire appel à ce service s'il présente de grandes difficultés. À la suite d'une évaluation des besoins, du soutien éducatif et des accommodements seront offerts à votre jeune pour compenser ses difficultés. Elle ou il sera toutefois responsable de les demander et de les utiliser. De plus, sachez que les critères d'évaluation et la façon de corriger du personnel enseignant ne sont pas modifiés en fonction d'un diagnostic.

Les services psychosociaux et de la santé

Une intervenante ou un intervenant est présent dans chaque campus afin d'offrir de l'aide aux étudiantes et étudiants qui ont besoin de parler dans le but de trouver des solutions à divers problèmes qui ont des impacts sur leurs études. Il peut être question, par exemple, de diversité sexuelle, de toxicomanie, de conciliation famille-études, d'aide alimentaire, de vie familiale, personnelle ou sociale, de santé mentale, etc. (Levasseur, 2016). Votre jeune peut également être référer une infirmière ou un infirmier ou avoir accès à des cliniques.

Le service d'orientation

Votre jeune peut consulter une ressource du service d'orientation pour tous questionnements concernant son avenir scolaire ou professionnel. La conseillère d'orientation peut l'informer sur les différents programmes d'études et sur le marché du travail et l'aider dans son choix de programme d'études ou de carrière, et ce, en tenant compte de ses intérêts, de ses aptitudes, de ses besoins et de sa personnalité.

Le service de l'organisation scolaire

Au service de l'organisation scolaire, votre jeune peut consulter une aide pédagogique individuelle (API) pour toutes questions relatives à son cheminement scolaire. Cette personne, qui lui a été attitrée en fonction de son programme d'études, peut l'aider à :

- obtenir un service personnalisé d'aide à l'apprentissage;
- effectuer son choix de cours ou annuler un ou plusieurs cours;
- adapter son cheminement en fonction de ses besoins et de ses capacités;
- obtenir des équivalences, des substitutions ou une entente pour suivre un cours dans un autre cégep;
- informer sur le processus de révision de notes.

Il est également possible de consulter le registrariat afin d'obtenir des documents officiels.



Le service d'aide financière

La personne responsable du service d'aide financière aux études offre des services, tels que :

- information et d'assistance sur les différents aspects du programme de prêts et bourses;
- diffusion d'un répertoire des différentes bourses offertes;
- soutien ponctuel aux étudiantes et étudiants éprouvant des difficultés financières particulières;
- admissibilité au programme de subvention travail-études;
- information sur l'assurance accident en vertu de laquelle chaque étudiante et étudiant est couvert.

Les bibliothèques

Les bibliothèques des quatre campus offrent des outils essentiels à la réussite. En plus de leur vaste collection de livres, de périodiques, de DVD et de ressources électroniques, elles proposent aussi plusieurs autres services :

- Ateliers d'initiation à la recherche documentaire et service d'aide à la recherche par du personnel qualifié afin d'exploiter efficacement toutes ces ressources;
- Mise à la disposition d'ordinateurs avec un accès à Internet à partir desquels les étudiantes et étudiants peuvent faire des recherches et imprimer leurs travaux;
- Prêt et réservation de documents : le catalogue Koha permet de trouver des livres et des rapports, de la documentation audiovisuelle, des dictionnaires de langue, des encyclopédies ainsi que des périodiques offerts sur place;
- Demande de prêt entre campus.

Le service d'animation socioculturelle et sportive

Le service d'animation socioculturelle et sportive planifie des activités parascolaires qui s'inscrivent dans le prolongement de ses programmes de formation, tout en favorisant l'apprentissage d'un engagement citoyen de façon à favoriser les rapports et les échanges entre ses différents programmes d'études et ses campus. Les initiatives individuelles et les projets de groupe trouvent soutien et encadrement de la part de l'équipe d'animation. L'implication dans différents projets est possible (la planification de voyages, l'engagement dans le comité vert, l'organisation du gala de fin d'année, etc.).

Le Cégep favorise la participation de ses étudiantes et étudiants aux activités du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) et du Réseau du sport étudiant de l'Est-du-Québec (RSEEQ). D'ailleurs, il est démontré que la participation à des activités parascolaires est un facteur de réussite (Roy, 2015).

Au début de la session, en plus des activités d'accueil, les services d'animation offrent une programmation tant socioculturelle que sportive.



Les centres d'aide

Dans tous les campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles, le personnel enseignant et les tutrices et tuteurs des centres d'aide offrent un accompagnement en langue (français et anglais), en mathématique, en méthodologie, en philosophie, en formation à distance, etc.

Le service d'accueil des étudiantes et étudiants étrangers

Le service d'accueil des étudiantes et étudiants étrangers organise des activités d'intégration destinées aux étudiantes et étudiants étrangers, administre la mobilité nationale et offre de l'accompagnement dans les démarches prédépart et de prolongation.

Les répondantes et répondants de la réussite (repcars) et le tutorat par les pairs

Les repcars sont des membres du personnel enseignant qui sont répondantes et répondants du plan de la réussite. Ces personnes peuvent aiguiller rapidement votre jeune vers les bonnes ressources pour soutenir sa réussite.

Elles sont responsables des périodes de soutien à la réussite. Ces périodes sont prévues à l'horaire de cours et des ateliers dirigés d'aide à la réussite y sont prévus. Les repcars s'occupent également du tutorat par les pairs. Ce service permet d'améliorer le rendement scolaire des étudiantes et étudiants, de les faire travailler en concertation et d'augmenter leur confiance en leurs capacités. Votre jeune peut également devenir tutrice ou tuteur rémunéré.

L'association étudiante

Le Cégep reconnaît aux étudiantes et étudiants le droit d'association par campus. Chacune de ces associations étudiantes a le mandat de défendre les droits et les intérêts des étudiantes et étudiants, incluant celles et ceux inscrits à une attestation d'études collégiales (AEC), qui ont acquitté leurs frais de cotisation. Les associations étudiantes désignent, entre autres, des représentantes et des représentants auprès des instances décisionnelles du Cégep.

Les guichets uniques pour lutter contre les violences à caractère sexuel

En 2019, le Cégep a adopté une politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel. Cette politique prévoit, entre autres, la présence d'un service de « guichet unique » dans chaque campus, vers qui les étudiantes et étudiants peuvent se tourner pour recevoir du soutien ou de l'accompagnement dans leurs démarches ou encore pour signaler une situation dont elles ou ils ont été témoin. Pour connaître les ressources et avoir accès à une multitude d'outils, visitez le <https://www.cegepgim.ca/outils-contre-les-violences-sexuelles>.

LA FONDATION DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

La Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles contribue au développement du Cégep et de l'éducation supérieure en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Pour plus d'information visitez le <https://fondationcegepgim.ca/>.

Trouvez davantage d'information sur les services offerts au Cégep de la Gaspésie et des Îles :

- sur le [site Internet du Cégep de la Gaspésie et des Îles](#);
- dans l'agenda scolaire offert en début de session.

Les sites Internet suivants présentent des informations intéressantes sur la transition secondaire-collégial ou sur les responsabilités des étudiantes et étudiants et des parents:

- [Allo_prof](#);
- [Espace Parents](#);
- [Conciliation études-travail Estrie](#) (l'outil de gestion du temps au collégial est très intéressant);
- [Table éducation Outaouais](#);
- [Cégep de Rimouski](#);
- [Cégep de Sorel-Tracy](#);
- [Cégep de Lanaudière](#);
- [Collège Ahuntsic](#).

Le livre *Le cégépien futé* de Lise Levasseur (2016) est un outil intéressant.

MÉDIAGRAPHIE

- Ahehehinou, P. C. (2019). *L'autodétermination dans la réussite scolaire des élèves ayant des troubles d'apprentissage*. Repéré à <http://rire.ctreq.qc.ca/2019/01/lautodetermination/>.
- Cégep de Rimouski. (s. d. a). *Tableau comparatif: différences entre le secondaire et le collégial*. Repéré à http://www.cegep-rimouski.qc.ca/sites/default/files/a_quoi_tattendre_-_secondaire_vs_cegep.pdf.
- Cégep de Rimouski. (s. d. b). *Les droits et responsabilités des étudiants*. Repéré à <https://www.cegep-rimouski.qc.ca/les-droits-et-responsabilites-des-etudiants>
- Cégep de Sorel Tracy. (2021). *Rôle des parents*. Repéré à <https://www.cegepst.qc.ca/futures-etudiants/role-des-parents/>.
- Collège Ahuntsic. (2018). *Guide à l'intention des parents*. Repéré à <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/documents/b4e61f67-892d-4e0e-85a2-e3032598c7b6.pdf>.
- Espace Parents. (2021). *Mon rôle en tant que parent - collégial*. Repéré à <https://www.orientation.qc.ca/espaceparents/post-secondaire/la-formation-collegiale/mon-role-en-tant-que-parent-collegial/>.
- Gaudreau, N. (2018, janvier). *Pratiques pédagogiques, sentiment d'efficacité personnelle et réussite scolaire*. Communication présentée aux Journées des services adaptées du CCSI, Québec.
- Levasseur, L. (2016). *Le cégépien futé pour bien préparer l'arrivée au collégial*. Québec: Septembre éditeur.
- Roy, J. (2015). *Les cégépiens et la réussite scolaire. Un point de vu sociologique*. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/globe/2015-v18-n1-globe02707/1037892ar/>.

